



**ACERWC**

African Committee of  
Experts on the Rights  
and Welfare of the Child

**CAEDBE**

Comité Africain d'Experts  
sur les Droits et le Bien-  
être de l'Enfant

P.O. Box: 3243 Roosevelt Street  
Addis Ababa, Ethiopia  
Email: info@acerwc.africa  
Tel: (+251) 0 11 551 77 00

**Addis Abéba,  
27 Février 2020**

## **Communiqué du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant sur le meurtre des enfants au Cameroun**

Le Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'enfant (CAEDBE) est gravement préoccupé par le meurtre des enfants qui a eu lieu le 14 février 2020, dans le village de Ngarbuh, comme l'a signalé le Bureau du porte-parole du Secrétaire Général des Nations Unies. Le Comité demande au Gouvernement camerounais, en tant que signataire de la Charte Africaine des droits et du Bien-être de l'Enfant, de s'acquitter pleinement de ses obligations légales de protéger les enfants et de mener rapidement une enquête indépendante, impartiale et complète pour que les auteurs de ces abus rendent compte de leurs actes.

Le Comité rappelle en outre sa lettre d'appel d'urgence (DSA/ACE/64/3567.18) adressée au gouvernement du Cameroun le 26 Septembre 2018, concernant l'exécution extrajudiciaire d'enfants ainsi que leurs mères / tuteurs pour soupçon d'appartenance ou de sympathie à Boko Haram. Le gouvernement du Cameroun n'a pas encore répondu au Comité sur cette question.

En ce qui concerne les meurtres d'enfants récemment signalés, le Comité appelle toutes les parties au conflit à respecter les droits des enfants tels que consacrés par l'Article 5 (1) de la Charte africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant qui stipule que 'Tout enfant a droit à la vie. Ce droit est imprescriptible. Ce droit est protégé par la loi.' La même disposition oblige les États parties à 'assurer, dans toute la mesure du possible, la survie, la protection et le développement de l'enfant.' Ainsi, conformément au thème de l'année 2020 de l'Union Africaine, "Faire taire les armes : créer des conditions favorables au développement de l'Afrique", le Comité compte sur les actions positives et coopératives du Gouvernement Camerounais pour assurer la pleine protection des droits de l'enfant dans le pays. À ce titre, le Comité compte sur les actions positives et coopératives du gouvernement du Cameroun pour assurer la pleine protection des droits des enfants dans le pays.

Le Comité appelle le Gouvernement camerounais à ouvrir une enquête sur les homicides signalés. Le comité demande au gouvernement du Cameroun de lui faire part des conclusions de l'enquête, y compris du processus poursuivi. Le Comité souhaite également connaître les mesures que le gouvernement entreprends pour mettre en œuvre des mesures visant à promouvoir et protéger les droits et le bien-être de l'enfant au Cameroun.

Comme indiqué dans la lettre d'appel d'urgence de 2018, le Comité reste disponible pour participer, ainsi que pour soutenir avec de bonnes pratiques et des lignes directrices sur la promotion et la protection des droits et du bien-être de l'enfant dans les situations de conflit.

**Hon. Joseph NDAYISENGA**

**Président du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant**



@acerwc

www.acerwc.africa